

## PLAN DE PREVENTION CORONAVIRUS (COVID-19)

**ENSEMBLE, PROTEGEONS LA SANTE DES RESIDENTS ET DES PROFESSIONNELS QUI S'OCCUPENT D'EUX**



Madame, Monsieur,

**Chaque jour, nous luttons inlassablement contre un ennemi aussi puissant qu'il est invisible.**

A mesure que les connaissances scientifiques et médicales évoluent ou que de nouvelles consignes gouvernementales sont adressées aux EHPAD (plus de 7 000 établissements hébergent environ 700 000 personnes âgées en perte d'autonomie), nous renforçons et améliorons **les mesures barrières visant à freiner une épidémie particulièrement contagieuse, qui touche plus gravement les personnes de 70 ans et plus.**

Nous savons comme les conséquences de certaines de ces décisions peuvent être douloureuses pour vous comme pour votre proche. Soyez assuré(e) que ces mesures barrières sont appliquées **de manière proportionnée, au regard de l'état de santé individuel (physique, cognitif et mental) et dans le respect du consentement de chacune et chacun des résidentes et des résidents.**

Nos décisions, même si elles sont parfois difficiles à prendre, n'ont qu'un seul et même objectif : **éviter la dissémination virale, voire une flambée épidémique, et ainsi protéger au mieux l'ensemble des personnes vivant et travaillant dans notre établissement.**

Les dernières actions déployées, ainsi qu'un point de situation, vous sont présentés ci-après (en complément des courriers des 6, 9 et 19 mars) :

- **Masques** : le stock d'Etat a été débloqué pour la Nouvelle-Aquitaine la semaine dernière et la dotation des qui nous a été allouée depuis le 27 mars est suffisante pour faire face à nos besoins à date.
- **Solution hydro-alcoolique** : la production ayant repris en France, nos commandes ont été débloquées et les volumes livrés permettent là aussi de répondre à nos besoins d'hygiène de mains à date.
- **Confinement des résidents** : lors de son allocution du samedi 28 mars, le Ministre de la Santé a officiellement encouragé les EHPAD à un confinement plus strict. Aussi, depuis le lundi 30 mars, les accès entre pavillons par les étages sont fermés et les résidents y consentant sont confinés dans leur chambre : les portes ne sont pas verrouillées et, à la demande de la personne, peuvent être laissées ouvertes.

- **Gestion des cas suspects ou avérés**

⇒ Notre approche, qui suit les recommandations officielles de l'Agence Régionale de Santé et s'y adapte à mesure que ces dernières évoluent, consiste en deux étapes :

- **Prise en charge des cas suspects** : en cas d'apparition de signes cliniques évocateurs d'une infection au Covid-19, les médecins gériatres de notre établissement adressent les personnes concernées **en structure hospitalière pour l'établissement d'un diagnostic**, basé sur un double dépistage combinant un test nasal par écouvillon (analyse génétique des sécrétions prélevées par la technique dite « PCR ») et une imagerie pulmonaire (via un scanner thoracique).
- **Prise en charge des cas avérés** : si le diagnostic Covid-19 est confirmé, **les personnes concernées restent hospitalisées** pour être soignées.

⇒ Selon cette logique, **nous coopérons avec les établissements sanitaires de proximité** (le CHU de Bordeaux, l'hôpital Bagatelle à Talence et l'HIA Robert Picqué à Villenave d'Ornon, la Clinique Mutualiste à Pessac, les polycliniques Bordeaux Nord Aquitaine et Bordeaux Caudéran et la clinique Jean Villar à Bruges).

⇒ Les cas suspects de notre établissement ont été pris en charge conformément à ce parcours de soin. **Si votre proche est concerné pour une suspicion ou une confirmation d'infection, vous serez immédiatement informé(e) et tenu(e) au courant de l'évolution de son état.**

⇒ Dans l'éventualité où la vague épidémique dépasserait la capacité d'accueil des hôpitaux et cliniques du territoire, nous avons décidé de créer **une unité Covid-19 en interne, en cours de déploiement.**

- **Appui d'experts extérieurs :**

⇒ **L'équipe mobile d'hygiène du CHU de Bordeaux** nous accompagne dans la validation des protocoles de gestion du risque infectieux dans les soins prodigués aux résidents et le bionettoyage ;

⇒ **La Sécurité Civile de Gironde et les services techniques de Bordeaux Métropole** nous ont aidé à optimiser le schéma de circulation des professionnels : depuis hier 2 avril, plus aucun collaborateur en contact avec les résidents ne traverse l'établissement dans des tenues « civiles » (portées à domicile).

Comme vous le pouvez le constater, nos équipes sont pleinement mobilisées pour gérer au mieux la crise sanitaire du Covid-19. **Nous vous remercions de nouveau pour tous les messages de soutien** que vous nous avez adressés ces dernières semaines. Ils sont affichés à l'accueil principal.

**Votre chaleur humaine et votre soutien moral nous font grand bien en ces temps difficiles, n'hésitez pas à continuer à partager vos encouragements et votre énergie positive ([ehpad@terre-negre.fr](mailto:ehpad@terre-negre.fr)).**

Emmanuel CHIGNON,

Directeur



Retrouvez toutes nos communications « Covid-19 » sur notre site web : [www.terre-negre.fr](http://www.terre-negre.fr).

E.H.P.A.D. Terre-Nègre • 95, rue Ernest Renan • CS 21544 • 33081 BORDEAUX CEDEX